

Programme court de 1er cycle en santé et sécurité au travail - 0303

CRÉDITS :

15 crédits, Premier cycle

DIPLÔME :

Programme court de premier cycle en santé et sécurité au travail

OBJECTIFS :

Objectif général

Le programme court vise à former des professionnels qui désirent acquérir ou bonifier leurs connaissances sur les aspects législatifs, sociaux et administratifs de la santé et la sécurité en milieu de travail.

Objectifs spécifiques

Le programme court vise à permettre à l'étudiant :

- D'acquérir des habiletés générales en gestion et propre au domaine de la santé et la sécurité au travail;
- De se familiariser aux notions de santé mentale et psychologique en milieu de travail et à la gestion des moyens et des techniques de prévention appropriés.

INFORMATION SUR L'ADMISSION :

Lieu d'enseignement	Régime	Trimestres d'admission			Étudiants étrangers		
		Aut.	Hiv.	Été	Aut.	Hiv.	Été
Campus de Rimouski	TP	✓	✓	✓			
Campus de Lévis	TP	✓	✓	✓			

TP : Temps partiel

CONDITIONS D'ADMISSION :

Base collégiale au Québec

Pour être admis, le candidat ou la candidate devra être titulaire d'un diplôme d'études collégiales ou l'équivalent.

Base études universitaires au Québec

Avoir réussi un minimum de cinq (5) cours universitaires (15 crédits) au moment du dépôt de la demande d'admission.

Base expérience

Posséder des connaissances appropriées et une expérience d'au moins deux (2) ans, dont une (1) en continue, dans un domaine connexe à l'administration.

PLAN DE FORMATION :

Cinq cours obligatoires :

GRH24014	Gestion de la santé et de la sécurité du travail (3 cr.)
SST11119	Aspects juridiques des lésions professionnelles (3 cr.)
SST11319	Dimensions psychosociales en santé et sécurité au travail (3 cr.)
SST20019	Gestion des dossiers en santé et sécurité au travail (3 cr.)
SST20119	Environnement, santé et travail (3 cr.)

Programme court approuvé par le décanat des études (février 2019)

GRH24014

Gestion de la santé et de la sécurité du travail

Objectif : Acquérir une vision globale des facteurs déterminant la santé et la sécurité du travail et l'efficacité des mesures préventives.

Contenu : Structure opérationnelle du régime québécois de prévention et d'indemnisation applicable aux organisations de compétence québécoise et canadienne. Règlement sur la santé et la sécurité du travail. Régime québécois d'indemnisation des lésions professionnelles. Système de gestion de la santé et de la sécurité du travail dans l'entreprise. Programme de prévention, rôles et responsabilités des intervenants en matière de santé et de sécurité du travail. Interventions structurelles destinées à identifier et à évaluer, éliminer et contrôler les risques. Développement d'une culture de prévention. Gestion des dossiers de lésions professionnelles et du retour au travail.

SST11119

Aspects juridiques des lésions professionnelles

Objectif : Comprendre les implications administratives liées aux dispositions prévues à la Loi sur les accidents du travail et les maladies professionnelles dans la gestion de l'organisation.

Contenu : Loi sur les accidents de travail et les maladies professionnelles : objet, interprétation, applications. Dispositions générales et notions de lésions professionnelles et de maladies professionnelles. Processus de gestion des implications : évaluation médicale, modalités de la réparation, réadaptation et assistance médicale, financement, imputation des coûts des lésions professionnelles. Recours et instances décisionnelles. Loi sur la santé et la sécurité du travail : objet, interprétation; droits et obligations des intervenants; représentant à la prévention; santé au travail; inspection.

SST11319

Dimensions psychosociales en santé et sécurité au travail

Objectif : Sensibiliser à la dimension psychosociale du travail et de ses impacts sur la santé et la sécurité au travail.

Contenu : Notion de santé en milieu de travail. Stress au travail : facteurs sociaux, organisationnels et individuels. Atteintes à la santé psychologique et physiologique en milieu de travail. Prévention et accompagnement des personnes lors du retour au travail. Gestion du bien-être au travail.

SST20019

Gestion des dossiers en santé et sécurité au travail

Objectif : Apprendre les différentes étapes de la gestion des dossiers de santé et sécurité au travail en vertu des obligations légales dans les interactions avec la CNESST et les autres

intervenants en matière de santé et sécurité.

Contenu : Implications financières de la Loi sur la santé et sécurité au travail et de la Loi sur les accidents de travail et les maladies professionnelles pour les organisations et les individus. Programme de prévention. Régimes de cotisation et indemnisation; retrait préventif et assignation temporaire. Contestation des diagnostics médicaux : Commission d'appel. Responsabilité de l'organisation à l'égard des accidentés et des personnes atteintes de maladies professionnelles.

SST20119

Environnement, santé et travail

Objectif : Comprendre la relation entre l'environnement de travail et la santé des individus au travail.

Contenu : Notions de santé en milieu de travail. Impacts de l'environnement de travail sur la santé physique et psychologique. Principaux problèmes de santé au travail. Stratégies d'intervention et programmes d'aide aux employés.